

C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N° 2

Page 1 sur 2

Réunion du 11 et 12 aout 2025

Président : M. BOUQUET Jérôme

Présents le 11 aout 2025 : : M. FERCHAUD Philippe. REPENTIN Eric.

Présents le 12 aout 2025 : : Mme DELORT Catherine. M. FERCHAUD Philippe. KOUROGHLI Jamel.

REPENTIN Eric.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter de la date de notification. (Article 190 paragraphe 1 de RG de la FFF). Les frais de procédures d'Appel soit la somme de 80,00 € seront débités au club concerné.

Pour les décisions concernant les matchs de Coupe et Challenges, le délai est ramené à 48 heures.

DOSSIERS TRANSMIS PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE

<u>Match n° 53337374 du 08/06/2025 en COUPE ARISTIDE METAYER COZES AS 2 – PONS US 1</u>

<u>Dossier traité par la Commission de discipline dans le PV n°1 Bis du 02/07/2025 qui a pris la décision suivante :</u>

→ La Commission de discipline en application de l'article 4.1.1 du barème disciplinaire de la FFF, le club de COZES de la mise hors compétition de la COUPE ARISTIDE METAYER pour la saison 2025/2026.

Le dossier est transmis à la commission des championnats coupes et challenges pour application.

La commission des Championnats Coupes et Challenges entérine la décision de la commission de Discipline.

Match n° 28703834 du 18/05/2025 en D4 POULE D FONTCOUVERTE FC 3 – VALS DE SAINTONGE EH 2 Dossier traité par la Commission de discipline dans le PV n°49 du 25/06/2025 qui a pris la décision suivante :

➡ La Commission de discipline en application des articles 2.1 b),e) et 4.1.1 du règlement disciplinaire de la F.F.F, le club de FONTCOUVERTE, pour manquement à la police des terrains par des supporteurs de leur équipe en tenant des propos discriminatoires, sexistes et homophobes envers l'arbitre centrale de 4 matchs à huis clos dont deux avec sursis.

Le dossier est transmis à la commission des championnats coupes et challenges pour application.

La commission des Championnats Coupes et Challenges entérine la décision de la commission de Discipline.

DISTRICT DE FOOT DE LA CHARENTE-MARITIME

13 Cours Paul Doumer BP 80172 – 17116 SAINTES CEDEX Tel : 05.46.91.70.88 / district@foot17.fff.fr



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N° 2

Page 2 sur 2

ENGAGEMENTS DES CHAMPIONNATS ET DES COUPES

- 68 équipes inscrites en D4 réparties en 6 poules de 12
- 26 équipes inscrites VÉTÉRANS réparties en 3 poules de 10
- 33 équipes en ARISTIDE METAYER
- 58 équipes en CHALLENGE CHARENTE MARITIME
- 48 équipes en CHALLENGE DES RÉSERVES
- 22 équipes en COUPE DES VÉTÉRANS

Le Président, Jérôme BOUQUET

6-45

La secrétaire de séance, DELORT Catherine